Lettre ouverte au Premier ministre, Sébastien Lecornu

Monsieur le Premier ministre,

Les organisations syndicales représentatives des employeurs et des salariés du spectacle vivant public souhaitent vous alerter solennellement sur la situation d'une gravité exceptionnelle que traverse aujourd'hui notre secteur.

Le service public du spectacle vivant constitue l'un des piliers de la cohésion nationale. Il irrigue les territoires, soutient la création, structure l'emploi artistique et technique, garantit l'égalité d'accès à la culture et participe au rayonnement de notre pays. Ce modèle, patiemment construit depuis plus de soixante-dix ans, est aujourd'hui fragilisé comme jamais.

1. Les effets déstabilisateurs de la loi de finances

Les décisions prises dans le cadre du projet de loi de finances ont produit des effets massifs et immédiats.

Si certaines lignes budgétaires ont été formellement maintenues, les retards de notification, les gels et les incertitudes ont placé de nombreuses structures dans des situations de trésorerie critiques. Le sous-financement du Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS), pourtant outil structurant de stabilisation de l'emploi, fait peser une menace directe sur les dispositifs d'aide à l'embauche et à la pérennisation des contrats.

À ces fragilités s'ajoute la contraction du programme 361, qui finance l'éducation artistique et culturelle, amputé nationalement de manière significative, entraînant l'arrêt de projets, notamment dans les établissements scolaires. Ce sont les artistes, les équipes et les jeunes publics qui en paient le prix.

Dans le même temps, les annonces répétées de nouvelles réserves ou annulations de crédits entretiennent une incertitude permanente incompatible avec la conduite de politiques culturelles exigeantes.

2. L'effondrement du financement croisé territorial

Le modèle français du spectacle vivant repose sur un principe clair : la compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales.

Or, les baisses massives décidées ou annoncées par de nombreuses régions, départements et villes provoquent un effet domino d'une ampleur inédite. Certaines collectivités réduisent brutalement leurs engagements, d'autres gèlent ou différencient leurs soutiens. Les conséquences sont immédiates : annulations de productions, réductions de tournées, reports de créations, non-renouvellement de contrats, et désormais licenciements.

Nous assistons, à bas bruit, à un plan social diffus. Le secteur ne licencie pas toujours massivement : il cesse d'embaucher, interrompt des projets, fragilise des équipes artistiques entières. La diversité des esthétiques, la recherche, l'émergence sont directement menacées.

Quand 70 % des financements publics de la culture proviennent des territoires, l'affaiblissement du bloc local met en péril l'ensemble de l'édifice.

3. L'inquiétude majeure autour des annexes 8 et 10

Dans ce contexte déjà extrêmement tendu, la demande du MEDEF, hors de tout cadrage, sur l'ouverture d'une renégociation sur les annexes 8 et 10 de l'assurance chômage (régime spécifique de l'intermittence du spectacle) avec l'ajout de 50 heures supplémentaires pour les artistes et techniciens, suscite une inquiétude profonde et une totale incompréhension.

Ce régime n'est pas un privilège : il est l'architecture même de l'économie du spectacle vivant. Le fragiliser dans une période de contraction budgétaire et d'effondrement de la diffusion reviendrait à déstabiliser définitivement l'emploi artistique et technique. Nous ne pouvons accepter que l'intermittence devienne une variable d'ajustement budgétaire.

Nous demandons que toute discussion sur ce régime s'inscrive dans une logique de sécurisation et non de remise en cause.

4. Retrouver un dialogue institutionnel normal et respectueux

Au moment où la ministre de la Culture, Madame Rachida Dati, a annoncé son départ, nous souhaitons pouvoir engager un travail constructif avec le ministère de la Culture.

Depuis l'arrivée de Madame Dati rue de Valois, le dialogue avec les organisations représentatives du spectacle vivant public a été profondément altéré. Les concertations ont été rares, les décisions souvent unilatérales, et les paroles publiques à l'égard du secteur fréquemment empreintes de mépris. Cette situation a contribué à dégrader la confiance.

Il est désormais indispensable de rétablir des discussions saines, normales et apaisées. Le spectacle vivant public n'est ni un adversaire ni un lobby sectoriel : il est un partenaire de l'État au service de l'intérêt général.

Nous appelons à l'ouverture rapide d'une concertation nationale associant l'ensemble des partenaires sociaux, les collectivités territoriales et l'État, afin de :

- sécuriser le financement du FONPEPS et des crédits déconcentrés ;
- stabiliser les financements croisés avec les collectivités ;
- garantir l'avenir des annexes 8 et 10 ;
- réaffirmer une stratégie nationale ambitieuse pour la création artistique.

Monsieur le Premier ministre, il ne s'agit pas seulement d'un débat budgétaire. Il s'agit d'un choix politique fondamental : celui de maintenir ou d'affaiblir durablement un service public de la culture qui constitue un socle démocratique.

Nous sommes prêts à travailler, à proposer, à négocier. Mais il faut désormais se mettre au travail collectivement, dans un cadre respectueux, transparent et responsable.

Dans l'attente de votre réponse et d'une rencontre rapide, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de notre haute considération.

Pour l'intersyndicale du spectacle vivant public

Liste des organisations signataires

Fédération nationale des arts de la rue – FNAR

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle CGT – CGT Spectacle

Les Forces Musicales – Syndicat professionnel des opéras, des orchestres et des festivals d'art lyrique

SCC - Syndicat des Cirques et Compagnies de Création

Scène Ensemble – Organisation professionnelle des arts de la représentation

SNAM-CGT – Musicien.nes – Enseignant.es et interprètes

Syndicat des musiques actuelles – SMA

Syndicat français des artistes interprètes – SFA-CGT

Syndicat national des arts vivants – SYNAVI

Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles – SYNDEAC

Syndicat National des Metteuses et Metteurs en Scène – SNMS-CGT

Syndicat National des Musiciens et du Monde de la Musique – SN3M-FO

Syndicat National des Professionnel.les du Théâtre et des Activités Culturelles – Synptac-CGT